

21 fév 2003 -16:00

Appartient à Conseil des Ministres du 21 février 2003

Institut pour l'égalité des femmes et des hommes

Sur proposition de Mme Laurette Onkelinx, Ministre de l'Emploi, le Conseil des Ministres a adopté deux projets d'arrêté royaux relatifs au statut organique, à la désignation et à l'exercice des fonctions de management de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes.

Sur proposition de Mme Laurette Onkelinx, Ministre de l'Emploi, le Conseil des Ministres a adopté deux projets d'arrêté royaux relatifs au statut organique, à la désignation et à l'exercice des fonctions de management de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes.

Le premier projet (*) précise : - la structure de l'Institut; - les rôles respectifs du conseil d'administration et de la direction; - la composition du conseil d'administration et de la direction;- les modalités de désignation du conseil d'administration; - le statut du personnel. Le second projet précise les modalités de désignation de la direction et les modalités d'exercice dumandat de celle-ci. Ceci permettra l'installation effective de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes.(*) il vise à fixer le statut organique del'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes créé par la loi du 16 décembre 2002 (MB du 3 1/12/02) .

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Laurette Onkelinx, Vice-Première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de Beliris et des Institutions culturelles fédérales

Rue du Commerce 78-80

1040 Bruxelles

Belgique

+32 2 233 51 11

<http://www.laurette-onkelinx.be/>